

Speech by Ms. Arafa Cherif

Le regard du migrant est différent parce qu'il a développé un refus à l'injustice. La migration m'a permis de comprendre les choses différentes surtout en matière de mes droits et devoirs.

De part notre acquis en Suisse en matière de droit de l'homme tout comme dans le domaine de respect des règles de la vie sociale, nous migrants en Suisse et en Europe en général seront comme interface entre l'Afrique et le Tchad en particulier et l'occident afin de défendre le droit au développement de la population du Tchad.

Nos acquis en matière de cohabitation interculturelle, seront un avantage d'ouverture d'esprit sur la problématique de l'ethnicité, les fondamentalistes religieux qui sont un frein au développement durable dans notre pays d'origine (le Tchad).

L'atout de migrant a la capacité par son expérience d'apporter un changement au développement social, économique et culture dans son pays d'origine. Bien entendu, grâce aux expériences vécues en Suisse.

En effet, l'immigration a une potentialité sur le migrant par le fait que ce dernier a développé des compétences qui lui permettent de comprendre son droit et son devoir en matière de droit de l'homme, du respect de l'environnement etc.

Notre pays le Tchad a ratifié plusieurs conventions en matière des droits humains. Mais leur application dans la pratique pose problème, ce qui par le constat, démontre qu'on retrouve plusieurs violences et sévices faites sur les femmes et les jeunes filles.

On a un exemple typique faite sur une jeune femme donc le mari a violé et mutilé cette dernière (raconte l'histoire de Chongoi) (Comment cette jeune femme « choingoi a changé et intégré son environnement actuel (la Suisse).